



**CONSEILS DE QUARTIER ALSACE / PEREIRE, LYCEE INTERNATIONAL, ROTONDES / SAINT-LÉGER ET HOPITAL  
REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2018**

**Elus :** Monsieur le Maire, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Monsieur AUDURIER, Monsieur PETROVIC, Monsieur LEGUAY, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame GOMMIER, Monsieur LAZARD.

*La réunion débute à 19h30, à l'auditorium de Sciences Po*

SE RENCONTRER

**QUARTIER 2**  
**ALSACE PEREIRE**

**Isabelle Richard**  
Maire-adjointe chargée du Tourisme,  
de la Vie citoyenne et associative

**Arnaud Péricard**  
Maire de Saint-Germain-en-Laye

**Yanis Villefailleau**  
Conseiller municipal Vie citoyenne  
et Démocratie de proximité

vous convient à

**UN CONSEIL DE QUARTIER**  
pour échanger sur les enjeux du quartier  
et en particulier le carrefour du Bel-Air et la rue Albert-Priolet, la Lisière Pereire et le Tram 13 Express

**le jeudi 20 septembre à 19h30**  
Auditorium  
Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye  
5 rue Pasteur

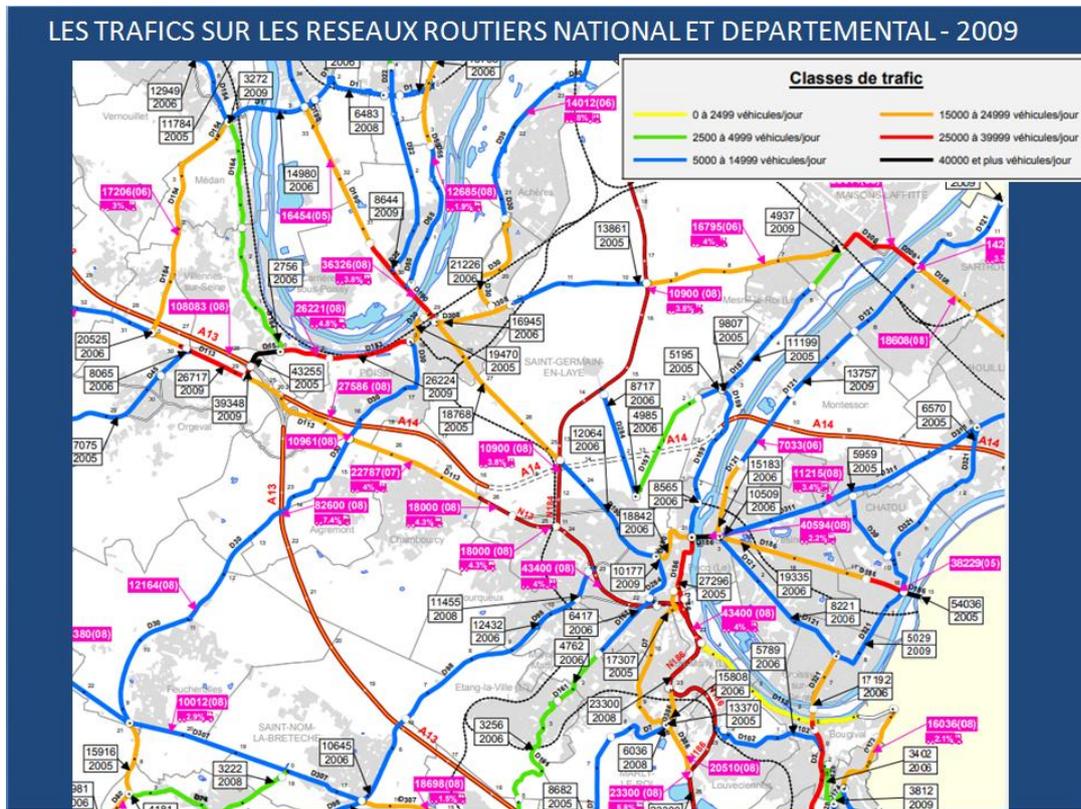
7 QUARTIERS

78100 façons d'y vivre !

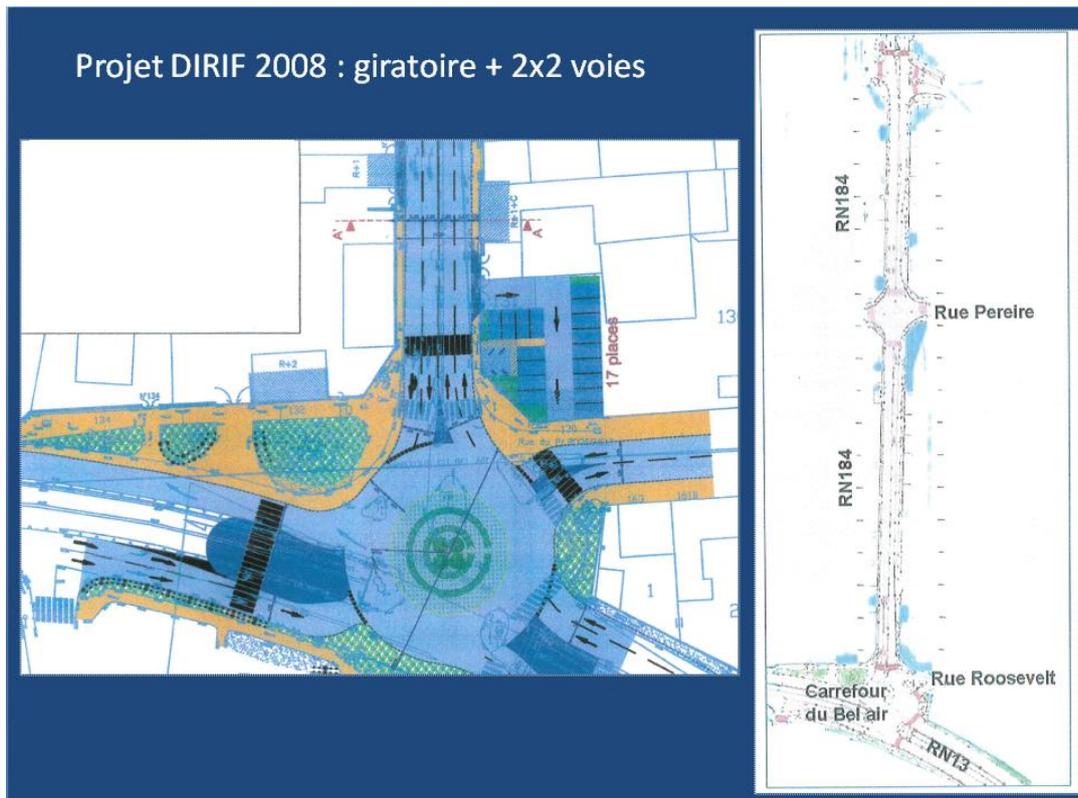
> Pour plus d'infos  
[www.saintgermainenlaye.fr](http://www.saintgermainenlaye.fr)  
[conseilsdequartier@saintgermainenlaye.fr](mailto:conseilsdequartier@saintgermainenlaye.fr)

## I. Présentation

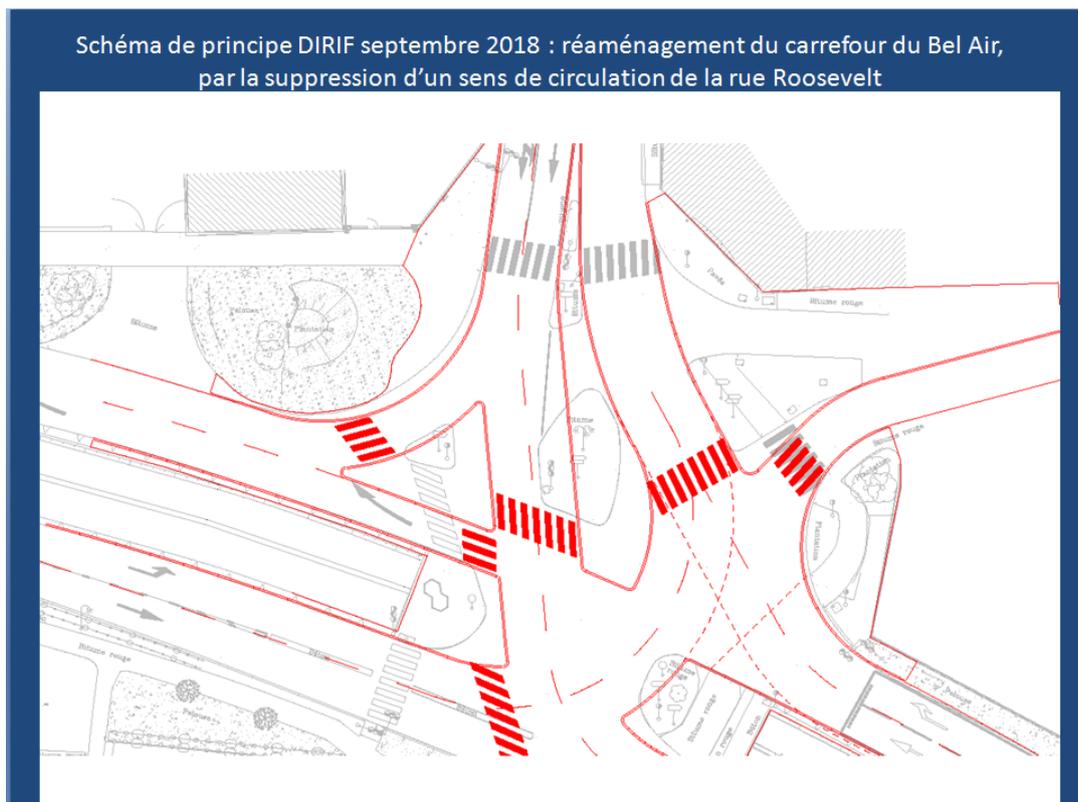
Le carrefour du Bel Air rejoint deux axes nationaux : la RN13 et la RN184. On y recense entre 25 000 et 40 000 véhicules par jour. L'entrelacement des croisements provoque une saturation de la circulation notamment du fait que certains véhicules se stockent sur ces croisements. La Ville a la volonté d'instaurer un maximum de barrages pour ralentir les voitures mais le porteur du projet est l'Etat. Tant que le sujet du prolongement de la francilienne sera en suspens, le carrefour ne pourra avoir que des aménagements « pansements ». Il y a espoir que le pont d'Achères désengorge le trafic de la RN13.



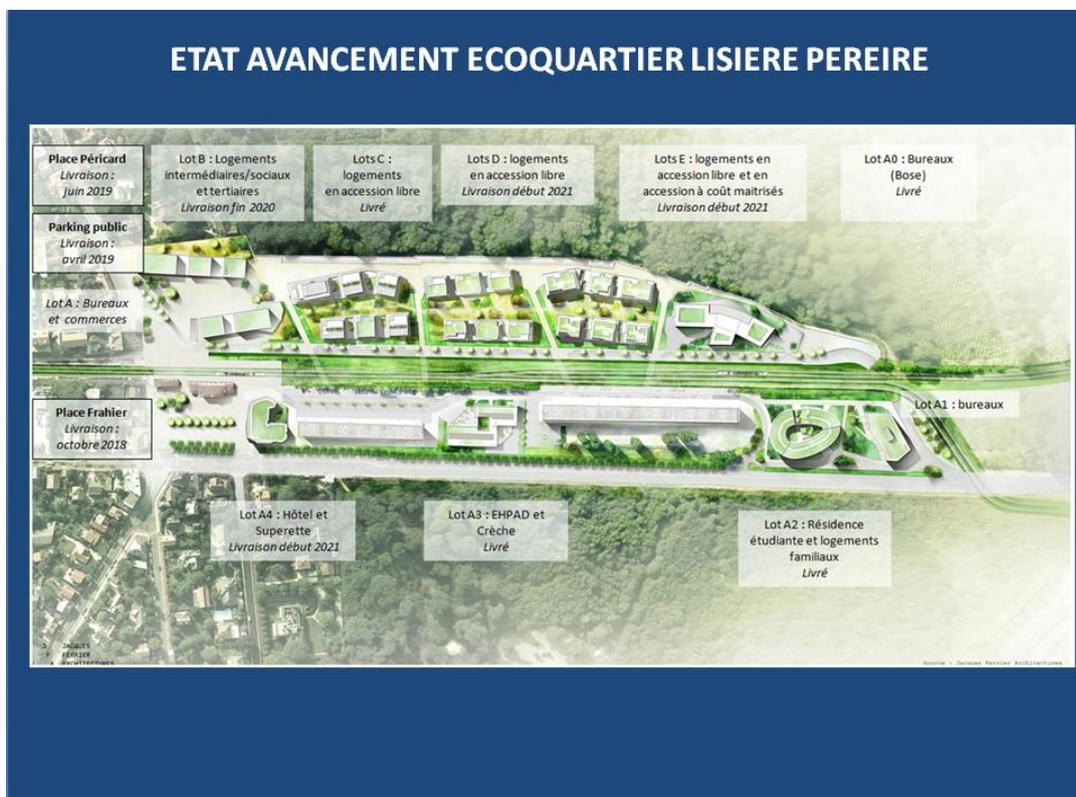
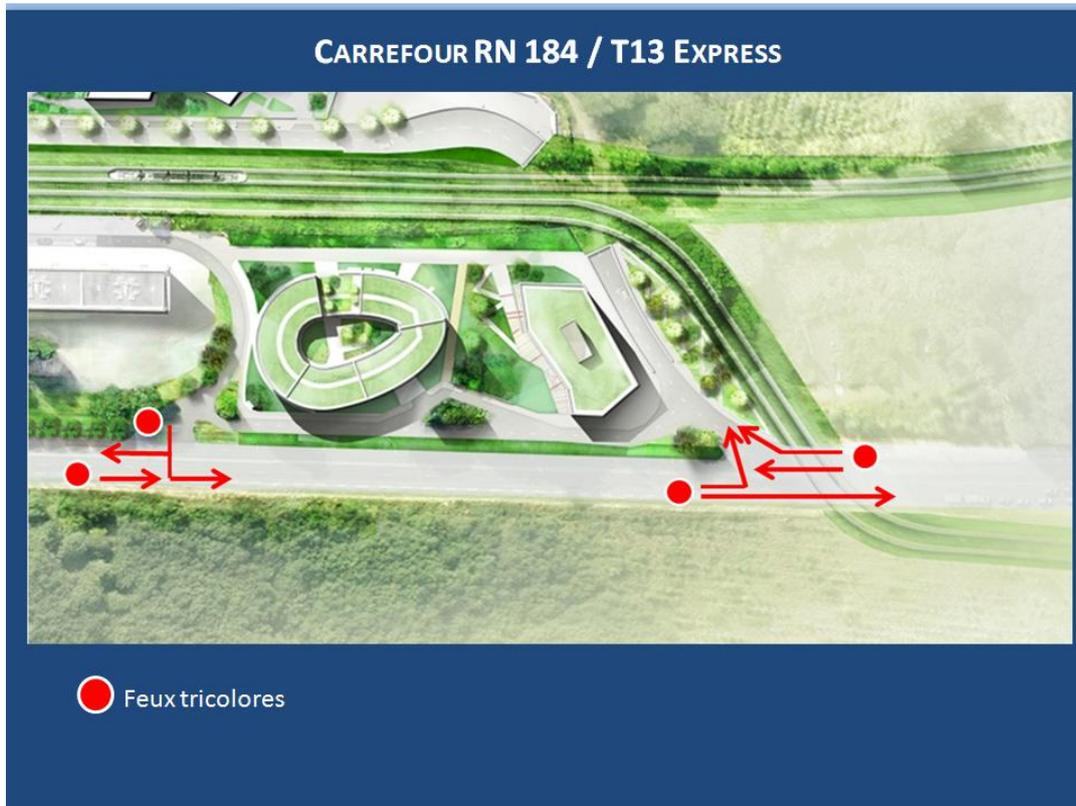
Afin de résoudre le problème de fluidité du carrefour, la DIRIF a proposé la mise en place d'un carrefour giratoire et d'une 2X2 voies rue Albert Priolet, projet auquel la Ville s'est opposée pour des raisons de sécurité et de tranquillité publique notamment :



La Ville a demandé à l'Etat de trouver une alternative pour sécuriser et désengorger ce carrefour. L'alternative proposée est de supprimer une file d'entrecroisement, celle en provenance du centre ville (rue Roosevelt) et en direction de Chambourcy :

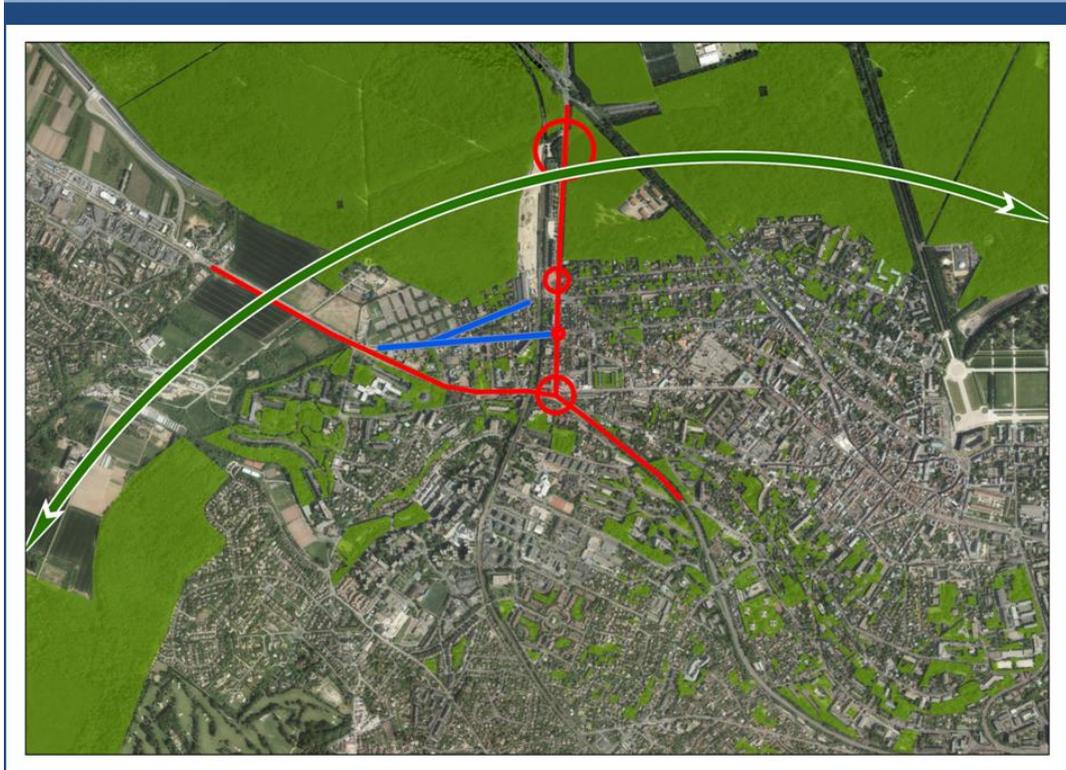


Cette alternative s'inscrit en accompagnement du projet d'écoquartier de la Lisière Pereire. Avec la mise en service du T13 à l'été 2021, des feux tricolores couplés avec les feux du T13 seraient mis en place avenue de Winchester. Les déplacements à pied et à vélo doivent être traités :



Ce projet de réaménagement du carrefour s'inscrit dans une démarche globale de transformation du quartier :

- Le parc de la Charmeriaie a un projet d'accrobranches
- L'accueil d'étudiants étrangers et notamment anglais à Sciences Po dans de nouvelles résidences hôtelières
- L'espace naturel sensible des Plâtrières : création de zones de bio avec des jardins familiaux
- Les travaux du Lycée international



## II. Remarques des habitants

- ***Rue Albert Priolet : pourrait-on installer une passerelle pour piétons pour passer par-dessus le carrefour ?***

Les passerelles en hauteur sont très normées.

- ***Pourquoi ne pas faire davantage de pistes cyclables ?***

Le Comité vélo se réunit une fois par trimestre pour traiter des circulations douces. Les pistes cyclables sont très compliquées à mettre en place. Il y a également la problématique des axes partagés qui sont accidentogènes. Il est envisagé de faire dériver des circulations douces vers l'hôpital. Les habitants sont invités à faire remonter leurs idées auprès du Comité vélo.

- ***Les passages piétons surélevés pourraient être une solution pour ralentir les voitures ?***

L'idée d'un passage piéton sur tapis berlinois est évoquée mais il est peu probable que l'Etat donne son accord. De plus, le passage des poids lourds sur le tapis serait encore plus bruyant. En revanche, un radar de feu pourrait être mis en place afin de pallier aux véhicules qui s'engagent et bloquent le carrefour. L'alternative sera la mise en place de ce radar et davantage de marquage au sol.

- ***Le code de la route interdit de s'engager dans un carrefour bloqué. Demande plus de contrôles de police.***

Il y a régulièrement des opérations de contrôle par la Police Nationale et la Police Municipale, notamment des poids lourds. La présence de policiers pour faire la circulation congestionne encore plus le carrefour.

- ***Inquiétude quant à la densification du quartier. Comment circuler si la population augmente et par conséquent le nombre de voitures ?***

La population est de 42 000 habitants. Le problème est qu'il y a plus de voitures par famille qu'auparavant. C'est pourquoi les circulations douces sont développées : vélos, T13, bus... Saint-Germain-en-Laye a le réseau de bus qui marche le plus en Ile-de-France. Mais ce réseau de bus présente aussi des inconvénients. Le nombre de bus en heure de pointe participe à la saturation des rues et abîme la voirie.

- ***Carrefour Priolet / Pereire : il faut des radars aussi. Les trottoirs sont très désagréables pour circuler car étroits et il est difficile de passer lors de croisement de poussettes, vélos...***

Le fait est qu'il n'y a pas assez de place sur la chaussée. Une idée pourrait être de supprimer la voie de stationnement ce qui ferait gagner 2 mètres.

- ***RN13 : la voie de gauche est régulièrement prise par les véhicules qui vont à droite.***

Dans le projet de réaménagement de l'Etat, un îlot séparateur est prévu.

- ***Quand le parking sera ouvert, crainte que la rue Turgot soit encore plus passante et dangereuse.***

Un comptage va être fait et également un test de radar pédagogique. Un radar fixe sera peut-être mis en place au moment de l'ouverture du parking.

- ***Rue Albert Priolet : un renfort de la Police Municipale est-il possible aux heures où les enfants traversent ?***

Cela va être vu avec la Police Municipale. Plus de signalétique au sol et des radars de feux sont également évoqués.

- ***Rue Albert Priolet : pollution sonore et olfactive, notamment au n°46 lorsque les poids lourds font une reprise de vitesse et encore plus de bruit jusqu'à en faire trembler des portes-fenêtres.***

La pollution est un phénomène général. Le Plan Local d'Urbanisme prend désormais en compte cet aspect ce qui témoigne d'un début de prise de conscience sur la qualité de l'air. Un tapis phonique va être demandé à l'Etat car la route est en mauvais état. Il pourrait faire diminuer le bruit de 3 à 5 décibels.

- ***Ne souhaite pas que l'avenue de Winchester soit une déviation de la rue Priolet. Quand le passage souterrain de la gare sera-t-il réouvert ? Des chicanes seraient-elles envisageables rue Turgot ?***

Le portique avenue de Winchester sera bien fermé et seulement pour les riverains.

Le passage souterrain sera réouvert en 2020.

Une piste cyclable peut être envisagée rue Turgot pour resserrer la chaussée.

- ***Il y a des infractions tous les jours rue Pereire : feux rouges grillés, camions et semi-remorques qui empêchent de traverser. Est-il possible d'avoir plus de bus scolaire ?***

Le T13 va lisser l'augmentation du trafic autoroutier. Le plan de circulation de la Ville est à revoir. Il y a également une réflexion à mener sur le maintien de bus en plus du T13 pour mieux desservir. Les solutions sont plurielles.

- ***Pourquoi ne pas remettre la vitesse à 30 km/h, au moins dans les lieux à proximité des enfants ? Craint des accidents de passage à niveau avec le T13.***

Une réunion sur le T13 avec Ile-de-France Mobilités aura lieu le 25/09. La vitesse à 30 km/h créerait un encombrement permanent.

- ***Carrefour Pereire : obliger de forcer le stop devant le BOURGOGNE.***

La rue Bastiat sera bientôt mise dans l'autre sens de la circulation.

- ***Le bruit des motos dérange les habitants.***

Il y a de moins en moins d'interventions de la Police Nationale. La Police Municipale essaye d'y pallier le plus possible.

- ***Où en est le projet du Lidl ?***

La demande de permis de construire n'a pas encore été déposée. Les produits proposés augmenteront en gamme et il y aura 50 places de parkings supplémentaires.

- ***Quels seront les commerces sur la nouvelle place ?***

On ne les connaît pas encore.

- ***En parlant de favoriser les circulations douces, il y a de plus en plus de trottinettes. Le problème est qu'elles ne peuvent pas emprunter les pistes cyclables qui sont granuleuses. Serait-il possible de changer pour un revêtement lisse ?***

A plus de 6 km/h, les trottinettes doivent circuler sur la route. En ce qui concerne le revêtement, la Ville va y réfléchir.

*La réunion s'achève à 21h15.*